

# Coronavirus (COVID-19)

## DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Date : Le 8 mai 2021

Nature :  **Recommandations**  Propositions  Présentation  Avis

Sujet : Recommandations de santé publique en vue du communiqué de presse du 8 mai 2021

---

Considérant :

- La détérioration de la situation épidémiologique dans la région de l'Estrie, incluant une augmentation de la proportion de variants et une accélération de la hausse de l'incidence des cas au cours de la dernière semaine;
- La recommandation du directeur régional de santé publique;

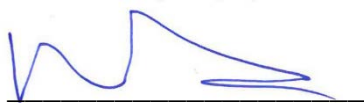
***Nous recommandons :***

**En matière de mesures sanitaires :**

1. Que les **mesures d'urgence** soient maintenues dans la MRC du Granit;
2. Qu'à compter du 10 mai 2021 à 00 h 01, toutes les autres MRC de la région de l'Estrie passent au **palier d'alerte maximale (rouge)** et qu'un délai soit accordé pour l'application des mesures visant le milieu scolaire.

Approuvé par le directeur national de santé publique, M. Horacio Arruda.

Signature :



N/Réf. : 21-SP-00306-13